

## **II. METHODES**

### **2.1. SELECTION**

L'enquête GYTS de Niamey a été réalisée en milieu scolaire sur la base d'un échantillonnage par groupes en deux étapes dans le but de produire un échantillon représentatif à l'échelon de la Communauté Urbaine de Niamey des élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> des CEG.

Le cadre d'échantillonnage de la première étape était constitué de tous les collèges d'enseignement et centres d'enseignement secondaire publics et privés de la Communauté Urbaine de Niamey comprenant ces niveaux d'étude. Les établissements scolaires ont été choisis avec une probabilité proportionnelle à l'effectif total de l'école. Vingt cinq (25) établissements ont été choisis.

La deuxième étape consistait en un échantillonnage systématique des classes de chaque école participant à l'enquête sur la base d'une égalité de probabilité (avec début aléatoire). Toutes les classes des écoles sélectionnées ont été incluses dans le cadre d'échantillonnage. Tous les élèves des classes sélectionnées répondaient aux conditions de participation requises.

Un facteur de pondération a été appliqué à chaque registre des étudiants afin de tenir compte des non-réponses et différentes probabilités de sélection.

La version nigérienne du questionnaire comprenait 65 questions : 46 questions fondamentales et 19 questions à option tenant compte des comportements locaux en matière de tabagisme, de leurs déterminants psychosociaux culturels.

Le nombre de ces questions à option visaient à déterminer, les réadapter afin de faciliter d'abord la réponse aux élèves et à déterminer l'ampleur de l'usage de tabac dans le milieu scolaire.

### **2.2. COLLECTE DES DONNEES**

Avant d'entreprendre la collecte des données, la présidente d'Association Nigérienne de la Promotion de la Santé Publique a adressé une lettre au Ministre chargé de la Santé lui demandant de saisir celui de l'Education pour obtenir l'autorisation de GYTS. Le Ministre chargé de l'Education a répondu positivement à la demande. Une copie de la réponse du Ministre de l'Education Nationale a été donnée à chaque enquêteur afin qu'il ait aussi le soutien du responsable de l'établissement.

La présence au sein de l'équipe d'un enquêteur du Ministère de l'Education Nationale, d'un superviseur enseignant et la lettre du Ministre de l'Education Nationale ont permis d'obtenir un soutien pour l'enquête. Le responsable de l'établissement scolaire et l'enquêteur ont arrêté la date, l'heure et les classes où les élèves auront à répondre.

Un atelier de formation à l'intention des coordinateurs de la recherche des sept (7) pays francophones (Bénin - Burkina Faso - Mali - Mauritanie- Cameroun - Tchad et Niger)

a été organisé du **27 Février au 1<sup>er</sup> Mars 2001 à Ouagadougou (Burkina Faso)**. Il avait pour principal objectif, *l'harmonisation du programme pour les pays francophones*.

Au cours de cette réunion, les questions essentielles et à option devant être incluses dans le questionnaire final ont été examinées une par une sous les directives des encadreurs (CDC, OMS, ACSP).

Les tâches du coordonnateur de la recherche ont été identifiées et examinées. Celles-ci ont trait aux procédures de l'enquête GYTS, à la composition de la liste de l'échantillon sélectionné et à l'identification de la taille de l'échantillon final.

Le coordonnateur de la recherche était responsable de la gestion générale du projet de l'élaboration final, de la prise de contact initiale avec les écoles sélectionnées dont il était chargé d'assurer la participation, de l'identification des enquêteurs, de la formation de ces derniers ainsi que leur affectation dans les écoles sélectionnées.

Le coordonnateur est assisté de deux (2) superviseurs pour suivre constamment les enquêteurs sur les terrains d'étude.

Cinq (5) enquêteurs et deux (2) superviseurs identifiés ont été formés pendant deux (2) jours à Niamey. Le programme de la formation est :

- L'utilisation du questionnaire ;
- Le but de l'enquête GYTS ;
- Le ramassage des différents documents ;
- La confidentialité ;
- La programmation de la conduite de l'enquête ;
- La collecte d'informations sur la participation des écoles et des classes ;
- La présentation et la soumission de l'enquête GYTS aux étudiants, matériels nécessaires pour la mise en œuvre.

Pour s'assurer de la validité du questionnaire, on a soumis celui-ci à un test préliminaire dans deux collèges d'enseignement général non sélectionnés dans l'enquête. Le temps requis pour répondre à toutes les questions a été déterminé lors du test préliminaire du questionnaire.

La procédure d'enquête était basée sur la participation volontaire des élèves, l'anonymat et la confidentialité.

Les enquêteurs ont été choisis parmi les agents de la Division de l'Education pour la Santé/MSP/LCE, de la Direction de l'Enseignement Secondaire du Ministère de l'Education Nationale et des Associations de lutte contre le Tabagisme soient cinq (5) enquêteurs.

L'enquêteur était chargé de la distribution et de la collecte de tous les documents relatifs à l'enquête, des feuilles de réponse, des feuilles d'envoi, des questionnaires, du formulaire relatif à l'école et de la classe.

L'enquêteur était chargé de fournir les informations concernant les niveaux de l'école et les groupes pédagogiques participant à l'enquête au sein de l'école, porter sur le formulaire des informations concernant la sélection des classes. Sur le formulaire relatif à la classe, l'enquêteur note le nombre d'étudiants inscrits dans les classes et le nombre d'élèves ayant participé à l'enquête. Tous les élèves des classes choisies remplissaient les conditions de participation requise.

La feuille de réponse et la fiche d'envoi comme les autres documents ci-dessus indiqués étaient fournis par CDC et expédiés par la voie la plus expresse au coordonnateur de l'enquête.

Les élèves ont chacun reçu une feuille de réponse. Ceux-ci n'étaient pas tenus d'y inscrire leur nom, ni de communiquer d'autres informations pouvant les identifier. Une fiche d'envoi a été remplie pour chaque classe participante dans chacune des écoles. Celle-ci indiquait l'identité de l'école (figurant sur le formulaire relatif à l'école) et l'identité de la classe (figurant sur le formulaire relatif à la classe).

Des instructions fermes ont été fournies à l'enquêteur pour que les procédures soient respectées avant, pendant et après l'enquête dans la salle de classe. Avant le début de l'enquête, celui-ci a lu les instructions destinées aux élèves.

Aussi, l'enquêteur doit recueillir les données relatives aux effectifs de toutes les classes de **6<sup>e</sup>**, **5<sup>e</sup>** et **4<sup>e</sup>** du secondaire dans chaque école et de transmettre les informations au coordonnateur de la recherche en les lui remettant en mains propres.

La distribution du questionnaire, la collecte des données sur la participation de la classe et de l'école et la sécurité des feuilles de réponse relevaient de la responsabilité des enquêteurs, le coordonnateur se chargeant de la révision finale et de la présentation des feuilles de réponses, de feuilles d'envoi, de fiches relative à la classe et celle relative à l'école.

Les feuilles de réponse ont été envoyées par courrier express le **30 Novembre 2001** au Centre de Lutte et de Prévention contre la Maladie (CDC-Etats-Unis) pour la saisie informatique.

### **2.3. DIFFICULTES RENCONTREES**

Les difficultés rencontrées sont deux ordres :

Certains enquêteurs ont mis beaucoup de temps pour retrouver les établissements scolaires sélectionnés. Souvent, les enquêteurs se sont référés à la Direction Régionale des établissements ou aux agents du Ministère de l'Education Nationale (enquêteurs) pour qu'on leur situe les quartiers d'implantation des écoles.

Le problème le plus aigu réside dans le respect des rendez-vous et la fixation de l'heure à la quelle les élèves peuvent accueillir et travailler avec les enquêteurs. On a rencontré ce problème surtout par les établissements scolaires privés.

Il faut le rappeler, les enquêteurs prennent les dispositions afin que le rendez-vous leur soit donné par la surveillance générale de la direction de l'établissement.

*Les membres de l'équipe qui ont réalisé l'enquête figurent à l'annexe I.*